

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 039-243900420-20260302-72_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 02 mars 2026

Date de convocation
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mont-sous-Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention avec le collège de Mont sous Vaudrey N°72/2026

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Vuillet.

Excusés MM. Chevanne, Truchot.

Absents

Considérant que le secteur jeunes propose des activités aux adolescents âgés entre 11 et 18 ans depuis fin 2015,

Considérant que ces activités sont étroitement menées avec les jeunes du collège de Mont sous Vaudrey,

Considérant la nécessité de formaliser le partenariat entre le secteur jeunes et le collège de Mont sous Vaudrey à travers une convention,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec le collège de Mont sous Vaudrey pour l'année scolaire 2026-2027.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

